

SYNDICAT MIXTE CANCHE ET AUTHIE

CONSEIL SYNDICAL

Réunion du 30 janvier 2023

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

(En complément de la présentation jointe en annexe)

Ordre du jour :

- **Validation du compte-rendu du conseil du 5 décembre 2022**
- **Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et délibération**
- **Questions diverses**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 30 Janvier 2023

L'an Deux mille vingt-trois, le trente-janvier à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 23 janvier 2023.

Etaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur David Caux**, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval** et Monsieur Bernard Finke, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Jean-Marie Guenez et Monsieur Michel Destombe**, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit et Monsieur Jean-Michel Magnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

2

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau et Monsieur Mathieu Parat, Directeur du service GEMAPIE de la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois

Absents excusés: Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Constant Vasseur, délégué représentant la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Eric Kraemer, délégué représentant la Communauté de Communes de Ponthieu-Marquenterre

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 18

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- **Titulaires : 17**
- **Suppléant : 1**

1 – Accueil et présentation de l’ordre du jour

Yves Gille, Président, accueille et remercie les participants pour leur présence à cette séance. Il énonce l’ordre du jour de la séance.

L’avis de l’assemblée est sollicité pour le compte-rendu de la séance du 5 décembre. En l’absence de remarques, ce compte-rendu est validé.

2 – Présentation du Rapport d’Orientation Budgétaire et délibération

Le Président introduit le projet par les éléments marquants de l’année 2022 :

- Incertitudes relatives aux financements (hydrauliques douces) et révision du 11ème programme d’intervention de l’Agence de l’Eau ;
- Travail collaboratif pour construire la stratégie 2023-2026 ;
- Nouvelles missions engagées en 2022 démontrant des nouvelles ambitions :
 - Animation agro-écologie; conférence de Marc-André Sélosse; participation au film « Paysans, du ciel à la Terre »;
 - Enclenchement de l’animation sur les sites Natura 2000 de la vallée de l’Authie; premières expertises sur les zones humides ;
 - Prévention des risques avec l’enclenchement opérationnel du PAPI de la Canche ;
 - Schémas d’aménagement des bassins versants issus de la modélisation avec l’outil Watersed.

3

Il indique que le Symcéa se mobilise pour répondre aux nouvelles conditions et proposer de nouvelles solutions ou de nouveaux projets (financement ; techniques ; climatiques ; gouvernance...).

Les éléments de bilan 2022 et les perspectives 2023 sont présentées de façon synthétique.

Gouvernance et stratégie Fonctionnement et organisation des équipes

Bilan 2022	Perspectives 2023
<p>Une réflexion a été engagée pour établir la vision et les ambitions pour les années 2023-2027</p>	<p>Engagement et mise en œuvre d’un plan de communication ; Construction de la feuille de route 2023-2025 ; Présentation du rapport d’activités auprès des EPCI membres.</p>
<p>Evolution de l’organigramme du Symcéa a évolué en juin 2022 avec la constitution d’un pôle Milieux Aquatiques et Ruissellement/ Hydraulique douce Labellisation du PAPI de la Canche ayant le 18 mai 2022 : arrivée de 2 collaborateurs permettant de fixer l’équipe d’animation. Recrutement d’une chargée de mission au système d’information géographique et d’une secrétaire technique</p>	<p>Aménagements complémentaires des locaux suite à l’extension – évolution de la surface locative ; Equipement vidéo-conférence ; Equipements techniques liés au fonctionnement des équipes et l’entretien des matériels.</p>

Animation des SAGE Canche et Authie

Bilan 2022	Perspectives 2023
<p>Révision du SAGE de la Canche : Validation de l'état des lieux et le diagnostic; Réunions des commissions thématiques sur les différentes thématiques et les grands enjeux du futur SAGE et notamment sa compatibilité avec les dispositions du SDAGE 2021-2027 ;</p> <p>Elaboration du SAGE de l'Authie : Validation de l'état des lieux, des enjeux et des objectifs du SAGE en séance plénière, le 3 février 2022 ; les commissions thématiques ont établi les premières propositions de dispositions permettant d'aboutir fin 2022, à une première version du SAGE ;</p> <p>Les 2 CLE ont également édité leur première Newsletter respective et actualisé leur site internet.</p>	<p>Définition de l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau ;</p> <p>Définition des bassins dont les milieux aquatiques sont impactés par les ruissellements; mise en œuvre cartographique (appui technique stagiaires) ;</p> <p>Création du Comité de rédaction SAGE Authie et préparation du document pour approbation (analyse environnementale et juridique; réalisation graphique)</p> <p>Projet d'organisation d'un séminaire zones humides (2023 ou 2024)</p>

GEMA : Gestion, entretien et restauration des milieux aquatiques

Bilan 2022	Perspectives 2023
<p>Mise en œuvre du plan de gestion Authie : Réalisations des opérations d'entretien (gestion des embâcles) ; Réunions publiques en mai 2022 ; négociations des prochaines opérations de restauration.</p> <p>Renouvellement du plan de gestion de la Canche</p> <p>Mise en œuvre des opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau sur le bassin versant de la Canche : augmentation des moyens avec les nouveaux équipements et notamment le tracteur ;</p> <p>Travail coopératif avec les EPCI (Ca2BM en 2022) relatif au cadrage des opérations GEMAPI.</p> <p>Groupe pilote sur le bassin Artois-Picardie pour la création d'une base de données de géoréférencement des travaux de restauration hydro géomorphologique et l'évaluation des résultats.</p>	<p>44 projets de restauration conventionnés sur la Canche et l'Authie : Compte-tenu du décalage de l'obtention des accords de financement, les participations des EPCI versées en 2022 sont reportées sur l'exercice 2023 ;</p> <p>Poursuite de l'expertise relative au renouvellement du plan de gestion de la Canche et construction avec les acteurs techniques et les EPCI.</p> <p>Travail collaboratif avec les EPCI pour le cadrage des missions GEMAPI.</p> <p>Equipements complémentaires des équipes terrain.</p>

GEMA : Gestion, entretien et restauration des milieux aquatiques

Bilan 2022	Perspectives 2023
<p>Restauration de la continuité écologique : Finalisation des travaux de continuité écologique de 9 ouvrages sur le bassin Canche Etude de maîtrise d'œuvre pour 23 ouvrages sur les bassins Canche et Authie Etude de maîtrise d'œuvre pour 3 ouvrages non conformes sur le bassin versant de l'Authie AMO Agence</p> <p>Gestion et restauration des zones humides Développement des expertises et d'un plan d'action spécifique Election du Symcéa en tant que structure porteuse des sites Natura 2000 vallée de l'Authie Réalisation des opérations d'entretien sur le marais d'Amplier</p> <p>Etude hydraulique sur le marais de Beaurainchâteau</p>	<p>Enclenchement de la mission de maîtrise d'œuvre restauration de la continuité écologique pour 23 ouvrages Canche (17) et Authie (6)</p> <p>Animation des sites Natura 2000 de la vallée de l'Authie : Enclenchement des partenariats avec le Conservatoire d'Espaces Naturels HDF et l'EPTB Somme Ameva.</p> <p>Candidature du Symcéa pour porter l'animation du site Natura 2000 de Lucheux</p> <p>Enclenchement de projets opérationnels zones humides : Beaurainville ; le Boisle</p>

Maîtrise des eaux de ruissellement et gestion des ouvrages d'hydraulique douce

Bilan 2022	Perspectives 2023
<p>Animation et accompagnement des EPCI membres pour la maîtrise des eaux de ruissellement et la gestion des ouvrages d'hydraulique douce</p> <p>Etudes hydrauliques et modélisations sont en cours sur les bassins versant de la Canche et de l'Authie pour l'établissement de schémas d'aménagement : Restitutions pour les bassins de la Dordonne (Lacres, Rollez) sur le territoire de la CA2BM et de Desvres-Samer, de la Planquette (25 bassins) sur les périmètres de la CC du Haut Pays du Montreuillois, bassins impactant la commune de Raincheval sur le territoire de la CC du Pays du Coquelicot.</p> <p>Mise en œuvre des plans de gestion de restauration et d'entretien des ouvrages délégués ou transférés : Finalisation de la création des ouvrages d'hydraulique douce sur les communes de Maintenay et Douriez pour la CC des 7 Vallées. Même si les incertitudes de financement ont inquiété les EPCI et le Symcéa pour le maintien des moyens, les opérations ont été menées sur les 3 territoires concernés.</p>	<p>Poursuite du partenariat avec le BRGM et du développement de l'outil Watersed</p> <p>Réponses et mise en œuvre selon les sollicitations des EPCI pour les projets d'hydraulique douce : Projet de création (Desvres-Samer ; Ternois com ; Pays du Coquelicot) ; plan de gestion Territoire Nord Picardie ;</p> <p>Enclenchement de la mission agro-écologie : animation des groupes d'agriculteurs ; sensibilisation et animation d'un réseau ; organisation d'un séminaire fin 2023</p> <p>Renouvellement du plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce sur le territoire des 7 Vallées</p> <p>Prestation auprès de la Sté Web-Energy du vent (Aubin St Vaast) ; sollicitation de l'AFR de Monchy-Cayeux ;</p> <p>Equipements complémentaires des équipes terrain.</p>

PI : Prévention des risques, gestion des données et SIG, communication

Bilan 2022	Perspectives 2023
<p>Animation du PAPI de la Canche Finalisation du dossier et labellisation Mise en place de l'équipe d'animation et démarrage des travaux</p> <p>Suivi et veille sur le bassin versant de l'Authie</p> <p>Gestion des données et mission géomatique : un agent géomaticien a pris ses fonctions en mai 2022 (mise à jour des données géographiques, développement des applications métiers pour notamment le suivi des équipes de terrain.)</p> <p>Communication : conférence de Marc-André Sélosse.</p>	<p>Travaux des groupes techniques selon les axes ; Actions de communication dédiées aux axes ; Consultation et attribution de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (Axe 0) ; Consultations pour les marchés d'étude de l'axe II et VI ;</p> <p>Enclenchement des opérations de réduction de la vulnérabilité ;</p> <p>Consultation et attribution des missions pour la mise en place des stations de suivi hydrométrique.</p>

Compte-tenu du décalage de l'obtention des accords de financement, le budget 2023 tiendra compte de ce report dans le calcul des participations des EPCI.

Le DOB présente ensuite les éléments financiers :

- **Budget de fonctionnement :**

Dépenses	Recettes
1 697 557,12€	2 084 331,10€

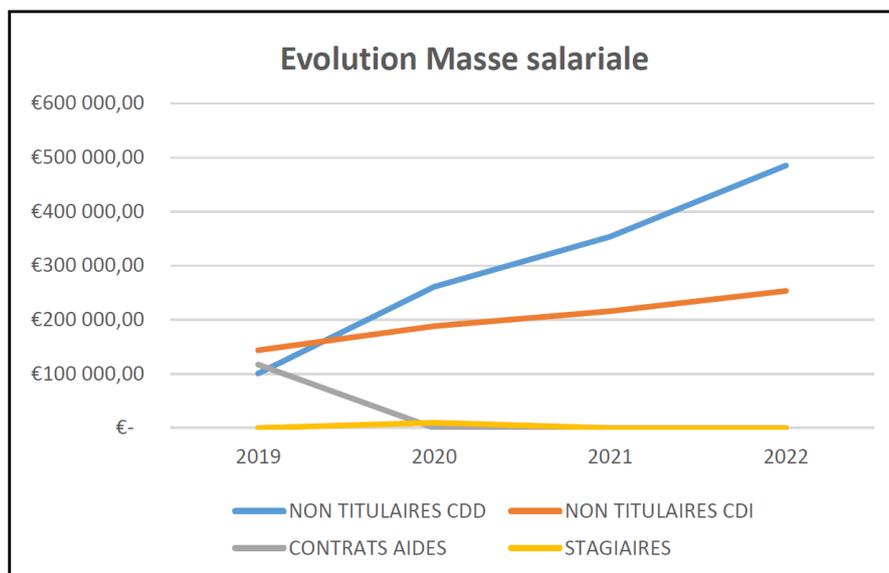
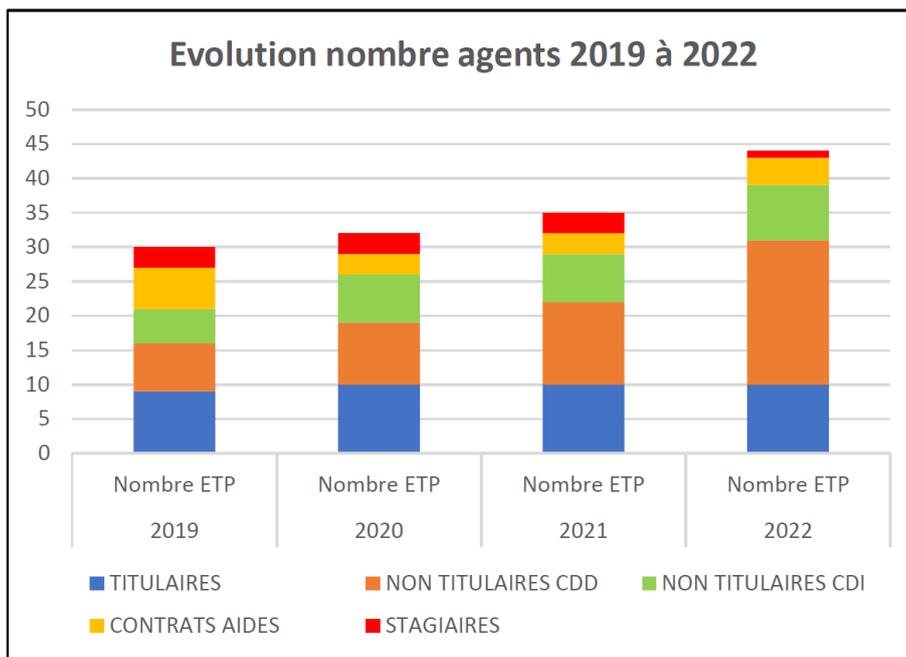
Part des EPCI : 934 690 €

- **Budget d'investissement :**

Dépenses	Recettes
1 009 639,52€	1 194 427,50€

- **Les ressources humaines :**

Masse salariale	Régime indemnitaire
1 264 705.73 €	123 712.83€



Compte-tenu des mouvements de personnel en 2022, 43 ETP sont au total comptabilisés.

En synthèse, les grandes ambitions du budget 2023 sont présentées :

En ce qui concerne le tronc commun aux 10 EPCI :

- Assurer l'exécution des missions des 3 pôles relatives aux SAGEs, aux milieux aquatiques, à la maîtrise des ruissellements et à la gestion des risques ;
- Assurer l'animation des CLE Canche et Authie pour l'élaboration des feuilles de route des SAGEs intégrant les enjeux et objectifs des masses d'eau à l'horizon 2027 ;
- Mettre en place une animation en faveur de la conservation des sols pour compléter l'action relative à la maîtrise des ruissellements et construire avec la profession agricole ; poursuivre l'expertise sur le ruissellement avec l'outil Watersed ;
- Poursuivre l'élaboration du plan d'actions et notamment améliorer la lisibilité des actions et réalisations du Symcéa.

En ce qui concerne les missions opérationnelles Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) :

- Poursuivre les missions relatives à la gestion et la restauration des milieux aquatiques et intégrer la gestion des zones humides ;
- Renouveler ou compléter les plans de gestion dans une approche concertée et transversale et en intégrant une évaluation continue.

En ce qui concerne les missions opérationnelles gestion des ouvrages d'hydraulique douce et ruissellement :

- Gestion opérationnelle des ouvrages ; mise en œuvre des projets délégués.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations de la Canche (PAPI) :

- Sensibilisation des différents publics ;
- Mise en place des stations de suivi hydrométrique ;
- Démarrage des travaux de réduction de la vulnérabilité ;
- Démarrage des études de conception des ouvrages.

Commentaires/remarques/Débat :

- Concernant l'évolution des charges liées notamment au fonctionnement, il est souhaité qu'une projection puisse être établie sur 3 ans afin d'anticiper sur les besoins et les budgets des EPCI membres ;
- Concernant l'investissement, il serait opportun d'élaborer un plan pluri-annuel ;
- Une vigilance doit être appliquée sur l'auto-financement du Symcéa ;
- Une remarque est formulée sur l'inflation actuelle pouvant impacter les budgets.

A l'issue de la discussion, le Président invite les membres à prendre délibération.

Pour permettre de débattre des orientations stratégiques et budgétaires 2023, le Conseil syndical est invité à prendre connaissance du rapport ci-joint établi à cet effet ;
Ce rapport concerne les orientations stratégiques et budgétaires du Syndicat Mixte Canche et Authie ;

En conséquence la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil syndical ;
De prendre acte que le débat d'orientation budgétaire, sur la base d'un rapport portant sur les orientations stratégiques et budgétaires du Syndicat Mixte Canche et Authie, a eu lieu, avant le vote du budget primitif 2023 au Conseil Syndical du 30 janvier 2023.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour clôturer, le conseil est informé que le projet de budget 2023 sera présenté lors de la séance du conseil le 1^{er} mars prochain.

Sans autre question, le Président propose de clôturer la séance et remercie vivement les membres pour leur présence.